Intervention de Françoise LEMAULF pour FO-DGFiP 94

à l'Assemblée Générale des Syndicats le 15 avril 2010

L'Assemblée Générale des Syndicats affiliés à l'Union Départementale FORCE OUVRIERE du Val de Marne s'est tenue le jeudi 15 avril 2010 à Créteil, et ce dans un cadre particulier avec la défense des retraites : << 40 ans c'est déjà trop! >>

Depuis la remise du 7^{ème} rapport du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) aux commissions des affaires sociales de l'Assemblée Nationale et du Sénat, les idées avancées et relayées largement par la presse peuvent nous laisser plus qu'inquiets! D'autant que les chiffres annoncés, 115 milliards de déficit en 2050! peuvent en laisser plus d'un perplexe!

Ainsi, nous entendons : allongement du temps de travail, départ tardif, nombre d'annuités augmenté, égalité public / privé (on y revient...), et tant d'hypothèses lâchées sur la place publique afin de créer un climat où chacun reste sur ses gardes dans l'attente de décisions qui conduiront inéluctablement au seul but de réduire à nouveau les pensions et retraites ...

Nous ne devons pas céder à ces tentatives de mettre en opposition les salariés du public et ceux du privé... Chacun doit être conscient que la mobilisation sera nécessaire pour empêcher que les propositions du gouvernement n'amènent nombre de futurs retraités au seuil de pauvreté.

Sauvons ce qui peut encore être sauvé! ne cédons pas aux attaques qui fusent de toutes parts au nom de l'égalité entre le public et le privé! Depuis la réforme de 2003 les collègues qui partent à la retraite aujourd'hui sont les premiers à subir les effets sur le montant de leurs pensions et retraites et sur leur pouvoir d'achat.

Les femmes sont particulièrement touchées. Compte tenu du chômage qui les frappe plus souvent et des interruptions de carrière pour élever les enfants, elle subissent déjà de plein fouet cette réforme. Elles sont de plus nombreuses à vivre avec le minimum vieillesse ou la retraite minimum de la fonction publique (700 à 800 €)!

C'est pourquoi, pour Force Ouvrière, le curseur ne se situe pas qu'au niveau de l'allongement de la durée de cotisation et du report de l'âge du départ. Il existe des pistes permettant une retraite décente pour tous.

Outre le recouvrement de toutes les cotisations sociales et la fin des exonérations injustifiées bénéficiant aux plus hauts revenus, cela passe aussi par une véritable réforme fiscale plus juste.

Le calendrier gouvernemental est serré :

Mi-mai, le gouvernement va établir un premier document d'orientation qui sera remis au conseil des Ministre début juillet.

L'examen du projet par le parlement aura lieu en septembre.

On ne peut pas rester dans l'attente sans faire savoir notre position pour une réforme qui doit laisser à tous les travailleurs de quoi vivre décemment après une vie de labeur de 40 années actuellement!

En réponse pour Force Ouvrière, la Prochaine étape ! c'est : le 1^{er} mai!

Et cette réponse devra être à la hauteur de l'enjeu!